



Programme de formation initiale : Marchandises dangereuses Agent de chargement / déchargement

(Conforme DGR IATA CAT 7.4 – Hors radioactifs)

L'agent de chargement contribue à la sécurité des vols en contrôlant l'intégrité des marchandises dangereuses présentées au transport par voies aériennes.

- Il contrôle l'intégrité des colis de marchandises dangereuses avant de procéder à leur chargement ou déchargement
- Il recherche la présence de marchandises dangereuses non déclarées ou mal déclarées dans le fret, la poste, ou les bagages passager et équipage
- Il manutentionne, positionne et sécurise les expéditions de marchandises dangereuses à bord de l'aéronef
- Il applique les mesures de sécurité prescrites en cas d'incident ou d'accident impliquant des marchandises dangereuses,
- Il signale tout risque ou danger, et reporte tout incident ou accident impliquant des marchandises dangereuses

Durée

7 heures / 1 jour

Population cible

- Salariés de compagnie aérienne ou de sociétés d'assistance aéroportuaire,
- Demandeurs d'emploi,
- Personnes en reconversion professionnelle,

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Pré requis

- Age minimum : 18 ans
- Casier judiciaire : vierge
- Permis de conduire : recommandé

Méthodes et moyens pédagogiques

- Séances de formation en salle sur site / vidéoprojecteur
- Exposés théoriques / paper-board ou tableau
- Cas pratique / paper-board ou tableau
- A distance / vidéo conférence

La formation sera dispensée par un instructeur ou un formateur habilité par Oxylior training

Objectifs

A l'issue de la formation l'apprenant sera en capacité d'exercer les fonctions d'Agent de chargement / déchargement en étant familiarisé avec

- Les dispositions générales de la réglementation IATA régissant le transport de marchandises dangereuses par voies aériennes
- Le processus d'acceptation au transport des marchandises dangereuses
- Les classes et divisions de danger
- Les codes *IMP* de marchandises dangereuses figurant sur les documents réglementaires de chargement et de déchargement
- Les normes de conditionnement, de marquage et d'étiquetages des colis de marchandises dangereuses
- Les mesures de sécurité et conduites à tenir en cas d'incident ou d'accident impliquant des marchandises dangereuses

Prix

Nous vous accompagnons pour définir des solutions de formations pertinentes, personnalisables et adaptées à vos besoins spécifiques.

Consultez nous à l'adresse suivante oxyliortraining@gmail.com, ou via notre site, rubrique *Contact*

Programme

Généralités

- Le contexte réglementaire : OACI, IATA, EASA, DGAC, exploitants
- Dispositions générales du manuel IATA *Dangerous Goods Regulation*
- Définition des marchandises dangereuses
- Les classes et divisions de danger et les codes IMP (marchandises dangereuses et frets spéciaux) associés
- Les risques et dangers liés aux marchandises dangereuses

Processus d'acceptation des marchandises dangereuses

- Responsabilités de l'expéditeur : la *Déclaration de l'expéditeur*
- Responsabilités de l'exploitant :
 - Service fret : acceptation, manutention, entreposage, palettisation, livraison, émission de la *Lettre de Transport Aérien*
 - Enregistrement des bagages : détection de marchandises dangereuses non déclarées ou mal déclarées dans les bagages passagers et équipages
 - Planification et contrôle du chargement : édition du *Plan De Chargement*, de la *NOTOC*
 - Assistance avion : contrôle de l'intégrité des colis et réalisation du chargement conformément aux instructions de chargement
 - Commandant de bord : validation de la *NOTOC* et acceptation du chargement

Documents de chargement / déchargement

- Le *Plan De Chargement*
- La *NOTOC*
- Les messages LDM / CPM

Emballage, marquage et étiquetage des expéditions

- Les emballages
- Le marquage réglementaire
- Les étiquettes des classes et divisions de danger
- Les codes *IMP*
- Les étiquettes de manutention
- L'étiquetage des unités de charge

Mesures de sécurité

- Prévention des situations à risque
- Signalement des situations à risque ou dangereuses
- Procédures générales et locales
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident impliquant des marchandises dangereuses
- Compte rendu d'incident ou d'accident impliquant des marchandises dangereuses

Suivi et évaluation

Au terme de la formation, le stagiaire est soumis à un test final permettant d'évaluer l'acquisition des connaissances et savoir-faire. Seul un résultat égal ou supérieur à 80% à ce test final permettra d'attester de la réussite de l'apprenant(e), et autorisera Oxylior training à lui délivrer une attestation de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Contrôle continu (questions orales ou QCM)
- Mises en situation
- Test final
- Formulaire d'évaluation de la formation